



## PATRIMOINE PROTEGE EN APPLICATION

DE L'ARTICLE L.151-19 DU C.U

- Ensembles historiques des villages et des hameaux
- Patrimoine religieux
- Patrimoine public et tertiaire
- Châteaux et maisons nobles
  - Grandes demeures
- Patrimoine rural
  Patrimoine industriel
- Patrimoine civil 20ème
- Patrimoine "Label : Architecture contemporaine remarquable" hors SPR
- △ Chalet d'alpage

## PETIT PATRIMOINE, PATRIMOINE VERNACULAIRE PROTEGE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.151-19 DU C.U

- \* Patrimoine des ouvrages et infrastructures
- Patrimoine mémoriel et commémoratifPetit patrimoine domestique
- Petit patrimoine domestique
   Petit patrimoine historique
- n Petit patrimoine religieux
- Petit patrimoine rural
   Canal
- Chemin de croix avec stations
- •••• Murs en pierre
- == Pont
- Voie pavée

## AUTRES INFORMATIONS

- Périmètre de protection des monuments historiques (inscrits et classés)

  Immeubles incrits et classés protégés au titre des monuments
  - historiques
- Secteur Patrimonial Remarquable (SPR-AVAP) d'Annecy

## FOND DE PLAN

- Parcelles
  Bâti
- ★ Aéroport
- ----- Voie ferrée
- AutorouteDépartementales
- Autres routes et chemins
- Surface en eau et cours d'eau